

Fédération des étudiantes et étudiants du campus universitaire de Moncton

Rapport de la présidence



C'est le temps de l'année où il faut faire un bilan de son parcours en tant que président de la FÉÉCUM, une institution avec 46 ans d'histoire, des dossiers défendus avec ardeur et pure conviction et des personnes engagées envers le mouvement étudiant qui ont pris part au changement et ont donné de leur temps pour avancer la cause étudiante. Ce n'est nullement pour des raisons personnelles mais pour faire en sorte que le dossier de l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick soit un droit accessible et abordable pour la communauté francophone et non un privilège qu'on ne peut se permettre.

Le président est en charge des affaires courantes de la FÉÉCUM incluant les ressources humaines, de présider le conseil d'administration, et de veiller à ce que les vice-présidents soient épaulés pour être en mesure d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Le président est aussi porte-parole officiel de la fédération et est donc responsable de mener des négociations avec l'administration de l'université, des partis politiques et surtout le gouvernement en place et avec la communauté dans son ensemble. À travers ce rapport, je vais réitérer les faits saillants du mandat par palier et décrire les initiatives ainsi que les dossiers que j'ai menés en vue d'assurer une continuité du travail commencé par mes prédécesseurs.

Relations avec le Gouvernement:

Lors de la saison estivale, le vice-président exécutif Pascal Haché et moi-même avons effectué une tournée provinciale sur la base de la recommandation de l'ancien bureau élu. L'objectif étant de sensibiliser la communauté francophone à l'importance de l'éducation postsecondaire, un exercice qui fut bénéfique par le

passé étant donné que la communauté avait reçu positivement la visite de nos élus. la tournée s'est déroulé dans un contexte très enrichissant dans la mesure où les gens qui ont assistés à nos rencontres ont partagés leurs points de vue concernant l'éducation dans notre province et ont manifestés leurs inquiétude par rapport aux différents défis dont on fait face: l'exode de nos jeunes dans les provinces de l'Ouest, l'endettement accru des diplômés(e), le manque d'outils d'intégration et de rétention des étudiants internationaux ainsi que le manque de présence de l'université de Moncton dans les communautés francophones minoritaires. Ces commentaires constructifs ont été pris en considération lors de l'élaboration des recommandations que la FÉÉCUM a présentée aux partis politiques en vue des élections provinciales du mois de septembre 2014.

Le bureau a eu des rencontres avec les partis politiques en vue de réitérer nos positions par rapport au dossier de l'éducation et a présenté ses recommandations qui ont été bien reçu. Voici la liste des recommandations:

1-Accessibilité:

Que le gouvernement du N-B élimine la contribution parentale du calcul de l'aide financière. De même, que le gouvernement du N-B ajuste à la hausse la rémunération permise aux étudiant-e-s sans encourir de pénalité à leurs montants d'aide financière.

2-Equité:

Que le gouvernement du N-B refonde le programme d'aide financière aux étudiants, en transformant un maximum des fonds réservés aux prêts étudiants en bourses d'études non-remboursables.

3-Intégration:

Que le gouvernement du N-B ajoute 130 places au PCNB qui soient réservées aux étudiants internationaux diplômés dans la province, afin de leur permettre d'accéder rapidement et facilement à la résidence permanente après la fin des études, tout en réduisant le montant de travail qualifié à temps plein requis par le PCNB à l'équivalent de six mois, au lieu d'un an.

4-Imputabilité:

Que le gouvernement du N-B et les 4 universités publiques s'entendent pour conduire une analyse indépendante (expertise externe, pertinente) des budgets universitaires afin de déterminer leur niveau d'efficience et identifier des pistes d'optimisation de leur rendement.

5-Intégrité

Que le gouvernement du N-B mette en place une forme de compensation financière (salaire, bourse, ou crédit d'impôt provincial) pour les stagiaires travaillant au sein de l'appareil public provincial.

6-Engagement

Que le gouvernement du N-B automatise le processus de soumission pour la Prestation du N-B pour l'achèvement des études dans le délai prévu, en collaboration avec les registraires des universités publiques de la province, de façon à maximiser le rendement du programme.

Budget provincial 2015 et lien avec nos recommandations:

La FÉÉCUM a pris part au huit clos du budget provincial à Fredericton le 31 Mars. Le budget stipule que les frais de scolarité seront gelés pour une période d'un an, un gel aussi des contributions aux universités, l'abolition de la contribution parentale et l'abolition du programme de rabais sur les frais de scolarité.

Il faut dire que le gel des frais de scolarité était inattendu et une telle annonce 2 jours avant le budget est anormale. A priori, le réflexe est de qualifier un tel geste de positif vu le répit que ça donne à nos étudiants d'une manière temporaire, car je préfère de loin que le 3% d'augmentation des frais universitaires reste dans les poches des étudiants plutôt que dans celles de l'université. Mais ce gel sera accompagné d'un gel des contributions aux universités ce qui veut dire que le 2% sur lequel comptait l'Université pour parier aux problèmes de la hausse constante des frais d'opérations n'est plus là ce qui représente un manque à gagner de plus de \$2 millions dans le budget universitaire. Cela pourra avoir des effets négatifs tel l'augmentation des frais afférents pour augmenter les revenus et une gestion draconienne des dépenses qui peut résulter en des mises à pied, le non renouvellement des départs à la retraite pour le volet académique, et/ou la révision des programmes offerts à l'Université. Sans oublier que les négociations entre l'administration et l'ABPPUM peuvent être affectés en raison du manque des ressources pour honorer des engagements par rapport à toute demande d'augmentation salariale que l'administration ne peut honorer vu le contexte économique difficile. Donc il est certain que le gel temporaire ne règlera aucunement le problème du sous-financement chronique de l'éducation post-secondaire et ces micro-solutions n'auront aucun effet positif à moyen/long terme.

L'abolition de la contribution parentale peut être perçue comme un message positif dans la mesure qu'elle va permettre aux étudiants et étudiantes d'avoir accès à des prêts et bourses suffisants sans être pénalisés pour les hauts salaires des parents.

Le gouvernement a écouté notre suggestion de rendre les universités imputables dans la mesure où celles-ci doivent défendre leur budget devant des sociétés de la couronne en vue de justifier les dépenses courantes ou anticipées et ce pour des

but d'efficience sachant que les contribuables financent plus de 60% du coût de l'éducation dans la province et les universités doivent dépenser judicieusement surtout dans le contexte austère qui sévit la province. Cette proposition représente pour nous un élément positif dans la mesure où les associations étudiantes n'auront plus à jouer le médiateur entre le gouvernement et les universités quant au dossier du financement. Le gouvernement clame que les universités gèrent mal leur budget et celles-ci clament que le gouvernement sous finance l'éducation donc on peut dire que l'intermédiation entre les deux n'est plus une juridiction des associations étudiantes.

Lors de l'annonce du budget, on a constaté que le rabais sur les droits de scolarité (NB Tuition rebate) sera aboli. Il s'agit d'un rabais de 50% sur les droits de scolarité pour les résidents du Nouveau-Brunswick. D'un maximum de 20 000\$, ce rabais est donné sous la forme d'un crédit d'impôt provincial. Le gouvernement clame qu'il n'a pas les moyens de maintenir un tel programme et qu'il doit l'abolir. L'inquiétude avec cette décision est que le montant qui était budgété pour ce programme ne sera pas réinvesti dans l'éducation et cela représente une perte énorme pour les étudiants. Maintenant que ce programme est éliminé, il ne reste que le programme de Prestation du N-B pour l'achèvement des études dans le délai prévu. ce programme est le dernier recours pour une diminution du fardeau de l'endettement et il faut le rendre automatique car il n'est pas très connu parmi les étudiants.

En ce qui concerne le dossier de l'intégration, nous avons multiplié nos interventions concernant le développement d'une politique d'intégration et de rétention des étudiants internationaux. La stratégie d'immigration francophone du gouvernement conservateur traite de ce sujet mais sans aucune mention de la notion de rétention mais que les étudiants sont des ambassadeurs pour le NB et pour la francophone Acadienne. Vu que 2 étudiants sur 3 ont l'intention de rester dans la province, on voit mal pourquoi le gouvernement refuse d'adresser la question de la rétention, refuse d'admettre la parité entre étudiants résidents et internationaux en matière du taux d'augmentation des frais universitaires et refuse développer des moyens concrets pour intégrer ces étudiants qui ont vécu ici, ont développé un sentiment d'appartenance à la culture locale et sont formés dans nos universités. Nous avons demandé au parti au pouvoir de baisser l'expérience de travail à 6 mois au lieu de 12 mois pour rendre la résidence permanente plus accessible et de faciliter les démarches pour que nos étudiants puissent s'installer ici au lieu d'avoir à passer par le processus d'immigration du Québec ou d'autres provinces.

Vu les circonstances que je viens de décrire, il est pertinent de se pencher sur ces questions dans les jours à venir:

Recommandations:

- Rencontrer le gouvernement pour mettre l'accent sur le dossier du financement universitaire.

- Revoir le système des prêts et bourses dans son ensemble, rendre l'éducation accessible par l'investissement au départ et ce pour diminuer les prêts.
- Intégration et rétention des étudiants internationaux: réduction du délai de l'expérience d'emploi de 12mois à 6mois pour accélérer le processus d'immigration.
- Inclure les étudiants internationaux dans la stratégie d'immigration francophone
- Création d'un programme d'aide à l'entrepreneuriat

Relations avec l'administration:

Il faut dire que les premières rencontres avec la haute administration étaient positives mais non concluantes à certaines reprises. On a abordé plusieurs sujets concernant la vie étudiante mais une réticence est de mise. Lors du dépôt du budget on a constaté qu'il contenait encore une fois une augmentation des frais de scolarité de l'ordre de 3% que nous avons dénoncé acharnement. Nos propos lors de la réunion du conseil des gouverneurs ont été directs et nous avons démontré par les statistiques (baisse de la démographie, concurrence accrue par les autres universités, conjoncture économique défavorable, etc) qu'une augmentation continue des frais aura un impact négatif sur l'attraction et la rétention de nouveaux étudiants locaux et internationaux. Nous avons demandé que le recteur et le président du conseil des gouverneurs se présentent devant les étudiants pour expliquer une telle augmentation et répondre aux inquiétudes de ceux-ci.

Lors de cette réunion du CGV, il a été décidé que l'administration, la FÉÉCUM et l'ABPPUM vont constituer un front commun pour dénoncer le manque de financement de notre université et qu'une rencontre avec le parti au pouvoir allait être cédulée pour apporter nos arguments. 1an plus tard, la dite entente se fait toujours attendre et l'université a failli à son engagement devant les étudiants.

Nous avons aussi mener des négociations avec l'université pour apporter des aménagements au Coude pour le rendre plus convivial et faire en sorte que la vie étudiante soit développée au sein du campus. Un processus de réflexion a été mené avec les employés de la fédération et des étudiants pour collecter les idées potentielles pour rendre cet espace plus attrayant aux yeux de la communauté étudiante. Des changements ont été apportés tel l'installation de fenêtres, lave vaisselle, etc. Les dits changements ont couté environ 50000\$ d'après les estimations de l'université et aucun dollar de la fédération n'a été engagé pour couvrir de tels frais.

Dans le contexte d'une meilleure gestion budgétaire des finances de l'université et en collaboration avec l'ABPPUM, une lettre conjointe a été adressée au CGV pour demander un examen indépendant et exhaustif des infrastructures pour voir si des économies peuvent être réalisées.

Plusieurs correspondances ont été acheminées au CGV et au comité de gouvernance pour apporter les changements suivants:

- inclure le rapport des associations étudiantes à l'ordre du jour du CGV à même les rapports du recteur et des vice-recteurs dans le but de s'informer sur les dossiers étudiants et la réalité de la vie sur les campus.
- Demander d'inclure une lettre jointe au diplôme contenant l'information sur les programmes de remboursement de la dette.
- demander au CGV d'inciter le recteur à consulter les associations étudiantes sur une base régulière.
- revoir la politique du stationnement qui contient une clause qui contraint les étudiants à payer une amende avant de pouvoir la contester. nous avons demandé de revoir la politique dans la mesure où l'étudiant est en droit de contester d'abord et s'il est trouvé coupable d'infraction plus tard par un comité/jury, alors l'obligation de payer la dite amende est appliquée.
- De consulter les étudiants avant de demander le vote sur les sujets ayant conséquence sur la vie étudiante.
- Demander de siéger au comité de budget de l'UDEM, présentement aucun droit de vote n'est attribué aux associations étudiantes et aucun droit de regard sauf pour les consultations.
- Demander au CGV par l'entremise du comité de gouvernance d'avoir le droit de vote au comité exécutif du conseil. Présentement on a le droit de parole sans droit de vote.
- supporter le code de conduite rédigé par l'ABPPUM demandant un ombudsman à l'université.
- Demander le changement de la politique des bourses para-académiques pour les finissants. Les récipiendaires de l'ordre du mérite recevront dorénavant une bourse au comptant de 500\$ au lieu d'un crédit universitaire sur les frais de scolarité.

Reste à se prononcer sur le dossier de la 'maison FÉÉCUM' et la situation du centre étudiant. Un comité a été formé présidé par le VP interne et des consultations ont été menées pour collecter l'avis de la communauté étudiante sur cet enjeu qui nous concerne et sur lequel un gain de cause est nécessaire. Nous avons abordé la question avec le vice-recteur à l'administration et la question d'autonomie sur nos espaces a été demandée. Faute de temps, ce dossier n'a pas abouti durant ce mandat pour différentes raisons tel la lourdeur administrative d'un côté et le fait de devoir consulter un avis légal sur la question. Un fonds en fiducie est constitué à cet effet, des consultations publiques continuent auprès des étudiants pour comprendre le besoin et les attentes envers leur bat étudiant et les démarches vont continuer avec le nouvel exécutif pour trouver des solutions qui satisferont nos membres.

Pour mes recommandations sur les relations avec l'administration, je dirai qu'il est avantageux de procéder par l'approche papier plutôt que les conversations car les paroles s'envolent mais les écrits restent.

- Toute demande doit être faite par écrit réitérant les faits.
- le front commun est de mise surtout dans le contexte actuel, une meilleure sensibilisation des élus provinciaux est nécessaire.

- le dossier du centre étudiant doit être complété si possible et une entente d'autonomie sur les lieux est nécessaire.
- Continuer de travailler avec l'ABPPUM sur le dossier du plancher d'emploi et faire pression pour s'assurer que la qualité de l'enseignement ne soit pas affectée due aux coupures dans le corps professoral et le non remplacement des départs à la retraite ainsi que l'augmentation continue du nombre de charges de cours. On se veut se garantir une éducation de qualité et ce ne se fera que par un corps professoral de haut niveau.

En ce qui concerne les affaires internes de la Fédération, je peux dire que l'on s'est doté de quelques politiques pour augmenter la transparence et réduire le niveau des dépenses et ce pour une meilleure gestion des ressources et une meilleure façon de faire. Le changement a pris en considération les politiques suivantes :

Affaires internes:

- politique de dépenses
- politique de conflit d'intérêt (politique d'éthique)
- politique de gestion des plaintes
- politique d'appels d'offres
- En ce qui concerne la politique culturelle, un suivi a été fait avec l'AAPNB et des consultations avec la communauté étudiante auront lieu pour décider du contenu de la dite politique. Un suivi avec le prochain exécutif est de mise pour son aboutissement.

Depuis des années déjà que les employés du bureau se faisaient déranger par un bruit causé par des lumières ce qui affectait négativement le moral. Une demande a été acheminée au vice-rectorat à l'administration pour changer les lumières. Le cout global se chiffre à environ 20000\$ assumé entièrement par l'université. Aussi les étudiants nous ont fait part de leurs demandes pour que le coude contienne des produits alimentaires et du café à des prix abordables. L'entente verbale avec Gestion Osmose a conclue que le café sera distribué, et le 63 assurera la livraison des produits alimentaires au Coude. Dans le cas ou les produits alimentaires ne répondent pas aux attentes des étudiants, le responsable du Coude peut faire appel à des fournisseurs externes pour assurer le service.

Pour une meilleure gestion des espaces de nos bureaux, la fédération s'est dotée d'une salle de conférence multimédia qui sera mise à la disposition des étudiants gratuitement et ce pour conduire leurs entrevues à distance ou tenir leurs réunions nécessitant un accès à des outils de communication tel que skype ou autres. Le cout global du projet s'élève à 12000\$ et une demande de commandite a été négociée avec l'alumni pour couvrir la totalité du projet moyennant une nomination de la salle après la raison sociale de l'alumni. Les détails de l'entente n'étant pas finalisés, la concrétisation du projet verra le jour sous le nouvel exécutif.

Une émission radio a vu le jour 'FÉÉCUM en ondes' chaque jeudi matin qui a pour but d'augmenter la transparence et tenir les élus imputable à la communauté étudiante concernant l'évolution des dossiers universitaires et leur aboutissement. L'émission a connue du succès sous la gestion du chargé de communication et plusieurs invités étudiants et de la communauté ont pris part à cette émission.

Finalemt, lors d'une présentation devant le conseil d'administration de l'ABPPUM concernant l'augmentation des frais universitaires et son effet direct et néfaste sur l'endettement des étudiants, le CA et a voté a forte majorité pour appuyer la FÉÉCUM dans sa lutte pour une baisse des frais de scolarité.

Relations communauté:

La Fédération a toujours entretenue des relations solides avec sa communauté et c'est pour cette raison qu'on a maintenu durant l'année une présence accrue dans la scène publique. La communauté francophone étant un partenaire de mise et une épaule à nos dossiers, a jouée un rôle important qui se traduisait par un support à nos demandes et une présence à nos activités et même un lobby qui, des fois, a aidé à mener à terme nos revendications.

Nous avons entrepris les initiatives suivantes au sein de la communauté et qui ont eu du succès remarquable :

- l'organisation du premier forum en entrepreneuriat jeunesse francophone dans l'histoire du NB, en partenariat avec le CÉNB et le Club Entrepreneur Étudiant.
- l'organisation d'une table ronde en partenariat avec le CAFI pour la sensibilisation contre la violence faite aux femmes.
- La FÉÉCUM a pris part au 'Walk a mile in her shoes', pour sensibiliser la communauté universitaire à la violence faite aux femmes.
- La FÉÉCUM a pris part à la conférence ministérielle sur la francophonie canadienne pour parler du dossier de l'immigration francophone et de la situation des étudiants internationaux sur notre campus.
- La FÉÉCUM a pris part à la 9eme réflexion sur l'immigration francophone pour parler de l'employabilité des étudiants internationaux et de la situation de l'immigration francophone dans un contexte minoritaire.
- La FÉÉCUM a fait la demande pour siéger au Réseau d'immigration francophone NB chapeauté par la SANB et ce pour revendiquer les intérêts des internationaux dans la province et trouver des pistes de solutions pour leur intégration et leur rétention.
- Un protocole d'entente entre la FÉÉCUM et la FJFNB a été discuté pour la continuité du leadership des jeunes au sein de l'université. Un suivi devra être assuré par le nouvel exécutif pour l'aboutissement du protocole.

-en partenariat avec le Centre de la Francophonie des Amériques, une conférence de Mr Jean Louis Roy a eu lieu sur le campus qui a traité de la démocratie au 21eme siècle.

En conclusion, je peux dire que mon année en tant que président de la FEECUM a été d'une expérience inédite. Une des expériences les plus enrichissantes et les plus valorisantes de ma carrière. Des dossiers défendus, des débats menés, des réunions constructives, des gens incroyables côtoyés, une passion développée, des routes traversées et le cœur en peine de se défaire d'une partie de soi, quelque chose qu'on a appris à vivre avec: la présidence d'une institution notoire telle la FÉÉCUM. Je remercie ceux et celles qui ont participé à rendre cette expérience des plus incroyables: le CA, le staff, les élus, les étudiantes et étudiants qui m'ont fait confiance et m'ont élu et surtout un merci spécial à mes parents, que même s'ils vivent dans un autre continent, leur support et leur amour est présent à chaque jour. Ça été pour moi un honneur et un privilège de vous avoir représenté et j'espère que j'ai été à la hauteur de vos attentes. Dieu seul sait que j'ai défendu la cause étudiante du meilleur de mes connaissances et habiletés, avec conviction, respect de vos idées et vos demandes et pour le bien être de notre institution. Longue vie au mouvement étudiant, Longue vie à la FÉÉCUM!